Visioconférence : mode d'emploi

1.- Allumer le rétroprojecteur à l'aide de la télécommande ou avec le boitier mural qui équipe les salles de cours; dans ce cas, l'affichage s'effectue sur l'écran rétroprojeté.

2.- Si on travaille dans une salle de réunion, allumer l'écran TV.

3.- L'écran d'accueil :

Saisir l'adresse IP (connue) du correspondant. L'adresse IP locale est indiquée en haut et à droite de l'écran.

Sélectionner l'icône "Appel vidéo" avec la télécommande (flèche droite), puis valider avec la touche "OK".

Les options possibles s'affichent au bas de l'écran.

La connexion est établie.

La télécommande permet de choisir l'intervenant par pressions successives sur la touche "<"

Vérifier le bon fonctionnement du micro en appuyant sur le bouton :

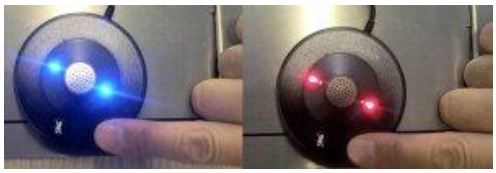

Voyant bleu : le micro est actif (fonctionne sur le site distant);

Voyant rouge : le micro est inactif.

Autre possibilité : diffusion d'un diaporama

Relier l'ordinateur au visioprojecteur par l'intermédiaire du câble VGA (d-sub) disponible sur place.

Raccrocher à la fin de la diffusion.